Publié par:
REISO.org
REVUE D'INFORMATION SOCIALE

Soutenues, les mères solos arrivent à se former

Se former quand on assume seule la charge d'un ou plusieurs enfants et qu'on reçoit le revenu d'insertion représente un cumul de challenges. Certains programmes soutiennent ces femmes à la motivation décuplée par la vision d'un avenir meilleur.

© Auremar / Dreamstime

Par ***Juanita Ducraux***, maîtresse d'atelier du secteur jeunes, OSEO Valais, Sion

Les femmes seules avec un ou plusieurs enfants comptent plus de probabilité d'être en situation de pauvreté que les hommes : 23,9 % contre 9,1 % en 2019 selon Caritas. Cette même année, 21,2% des familles monoparentales avec enfants mineurs dépendent de l'aide sociale (OFS 2019).

Avoir la garde d'un enfant reste souvent considéré comme une entrave à l'insertion professionnelle. Pourtant, selon une statistique de la mesure AccEnt [1], les mamans à la tête d'une famille monoparentale représentaient 79% des mères bénéficiaires du programme FORJAD. Celui-ci inclut notamment une bourse d'études et prend en charge les frais liés à l'enfant durant la formation.

Dans ce cursus d'insertion professionnelle, quelle est l'influence de l'enfant ? [2] Et pourquoi, contrairement à ce que l'on croit, le fait d'être mère de famille monoparentale peut s'avérer être un atout ? L'analyse menée dans le cadre du travail résumé dans cet article se fonde sur l'étude approfondie du récit de trois jeunes mères de famille monoparentale ayant terminé le programme FORJAD. Cette option s'est avérée plus aisée pour retracer le parcours d'insertion professionnelle de ces femmes et mieux comprendre le rôle des enfants durant ces différentes étapes.

Trois femmes, trois profils

Originaire du Cap-Vert, Maria est arrivée en Suisse à seize ans. Elle a 26 ans et un enfant quand elle commence sa formation avec la mesure FORJAD. Elle l'achève deux ans plus tard avec une AFP d'assistante de commerce de détail. Aujourd'hui âgée de 33 ans, elle est mère de trois enfants. Avant qu'on lui propose d'entrer dans le programme, lors de son passage au service social, elle avait travaillé comme femme de ménage ou comme employée dans une usine.

La Suissesse Lucie a eu son enfant à 27 ans. Elle a commencé sa formation à 33 ans, alors qu'elle recevait le revenu d'insertion (RI) depuis huit ans. Elle avait longtemps cherché, sans succès, des solutions pour se former. Durant son passage au service social, la jeune femme a expérimenté diverses mesures visant à l'aider à trouver un emploi qui ne nécessitait pas de qualification, comme apprendre à faire un CV et utiliser les outils informatiques. Lorsque Lucie a finalement décroché une place d'apprentissage, elle a sollicité un soutien financier auprès de sa référente qui lui a présenté le programme FORJAD. Depuis, elle a obtenu un CFC d'employée de commerce.

Hana a 29 ans. Bosniaque, elle est arrivée en Suisse en 2007 et s'exprime très bien en français. Elle a eu deux enfants en une année. Avant de faire appel à une aide financière par le biais du service social, elle travaillait comme aide en cuisine et était en couple avec le père de ses enfants. Lorsqu'elle s'est séparée, la jeune femme n'avait plus de moyens de subsistance et a dû faire recours au service social pour recevoir le RI. À 24 ans, elle a fait une AFP d'aide en informatique par le biais de la mesure FORJAD et poursuit actuellement sa formation pour l'obtention d'un CFC dans le même domaine.

Se centrer sur l'enfant pour favoriser les mères

Un certain nombre de politiques sociales ciblent désormais les femmes cheffes de famille monoparentale afin de réduire la pauvreté des enfants (Jenson, 2006) et d'éviter la reproduction des inégalités sociales (Jenson, 2011). Les enfants représentent une préoccupation majeure dans l'élaboration de ces politiques qui, par effet de ricochet, viennent influencer la prise en charge de leur mère en matière d'insertion professionnelle (Palier, 2019).

Ainsi, malgré une situation familiale compliquée et des ressources personnelles, telles qu'une faible maîtrise du français et de modestes bases scolaires, qui auraient pu les éloigner plus encore du marché de l'apprentissage, deux des trois participantes ont rapidement pris part à la mesure FORJAD. Elles ont été dirigées vers ce programme d'investissement social dès leur arrivée au service social.

Lucie a quant à elle vécu une longue prise en charge sociale, qui n'a pas évolué lorsqu'elle est devenue mère. Si cela peut paraître contradictoire avec ce qui précède, son cas illustre le fait que l'insertion professionnelle des bénéficiaires d'aide sociale reste influencée par le type d'intervention reçue.

Certain·e·s travailleur·se·s sociaux·les interviennent selon une approche médico-sociale, psychologique et/ou psychanalytique. Ils et elles n'attribuent pas la difficulté d'insertion professionnelle à un manque d'emplois disponibles ou à des dimensions sociales ou/et économiques, mais à un défaut de la personne (Castra, 2003). Ainsi, malgré sa motivation et ses demandes réitérées, Lucie n'est pas encouragée dans son désir de formation.

Cette absence de soutien est légitimée par les attentes traditionnelles rattachées au rôle de « bonne mère », comme elle en témoigne : « … et c'est vrai que de son côté, l'assistante sociale me disait : « vous avez un enfant qui est encore en bas âge, c'est pas évident, il faut que vous vous reconstruisiez et tout » [3]. Donc oui j'avais un soutien psychologique dans le fait de sortir du RI, mais d'un autre côté je n'avais pas forcément quelqu'un qui allait me mettre de la pression, ou un petit peu… Vous voyez ce que je veux dire ? »

Reconnaître les compétences acquises par la maternité

Avec la maternité, les mères développent des savoir-faire et des savoir-être que le syndicat des personnes actives au foyer (SPAF) [4] qualifie de qualités nécessaires et appréciées dans le cadre de nombreuses activités professionnelles. Cet organisme propose d'ailleurs une formation destinée à valoriser et professionnaliser les compétences que les femmes et hommes ont assimilées avec la parentalité.

Hana explique par exemple qu'elle a acquis la faculté de tempérer ses réactions impulsives au contact de sa progéniture et que cela lui a été utile au travail : « Je suis une personne à sang chaud. Avec mes enfants, j'ai appris à canaliser et à prendre du temps avant de réagir, puis réagir mieux. Je pense qu'au niveau professionnel ça permet aussi de réfléchir peut-être avec un peu plus de recul. »

Lucie estime quant à elle que les patron·ne·s sont plus enclin·e·s à engager des mères en raison de l'idée qu'ils et elles se font de leur niveau de maturité et de leur sens des responsabilités : « On a l'impression qu'ils sont plus vite en confiance parce qu'on est parent. Ils ont peut-être cette impression qu'on est peut-être déjà plus responsabilisé. »

Vincent Delorme (2016) estime que les compétences sociales acquises au travers de la maternité sont favorables à l'insertion professionnelle. Par exemple, former un groupe social secondaire par l'entremise de l'enfant, à l'occasion de rencontres avec d'autres parents, pourrait être bénéfique à l'insertion professionnelle des jeunes mères.

En l'occurrence, cette faculté n'a pas joué en faveur des personnes rencontrées. Compte tenu de leur emploi du temps surchargé, partagé entre la formation et les tâches domestiques et familiales qu'elles assument seules, les trois femmes rapportent au contraire une diminution des rapports sociaux hors du cercle familial restreint. En ce sens, ce sont moins des aptitudes sociales que des compétences organisationnelles qui leur ont été utiles, tant au niveau professionnel que pour mener à bien leur formation de concert avec leur vie de famille. Ces dispositions sont notamment la gestion de conflit, les capacités organisationnelles, la gestion des émotions, le sens des responsabilités ainsi qu'un bon niveau de maturité.

Être discriminée en raison de sa maternité

Certain·e·s employeur·se·s ont donc une perception positive des acquis liés à la maternité, mais ce n'est pas toujours le cas. Deux participantes ont expliqué avoir aussi subi de la discrimination à l'embauche. Selon elles, les patron·ne·s craignaient qu'elles ne puissent pas être assez disponibles pour leur vie professionnelle. Hana rapporte que c'est aussi le cas de professionnel·le·s de l'éducation. Elles et ils doutent parfois de leurs capacités à assumer en même temps les rôles de mère, d'employée et d'étudiante.

Enfin, un sentiment de culpabilité contribue à venir perturber le processus d'insertion professionnelle. En effet, les jeunes femmes ont aussi intégré le modèle de la « bonne mère » qui devrait être complètement disponible pour ses enfants. Si elles sont fortement ancrées, ces normes influencent négativement le processus d'insertion professionnelle.

Selon la mesure AccEnt, toujours en 2019, les jeunes mamans abandonnent majoritairement le cursus FORJAD au cours des deuxième et troisième années de formation en raison de leur état de fatigue. Les femmes avec enfants présentent un taux de réussite plus bas que l'ensemble des bénéficiaires (63,2% pour les mères contre 80% pour l'ensemble). Ces chiffres sont encore plus faibles pour les mères célibataires (60% contre 74,4% pour les mères en couple).

Défier la norme pour se former

Facteur de motivation et de développement de compétences personnelles et organisationnelles, l'enfant peut avoir un impact positif dans le cursus d'insertion professionnelle des mères célibataires. Toutefois, mener de front vie familiale et formation reste difficile à gérer.

Se former en étant mère de famille demande de la volonté. Cela implique souvent un isolement social et nécessite de surmonter les réticences des professionnel·le·s et des employeur·se·s. Ses propres réticences, en regard de la

norme intégrée de ce que devrait être une bonne mère, jouent également un rôle important dans l'insertion professionnelle de la personne. Il va sans dire que ces femmes sont des battantes, bousculant les clichés qui persistent au sujet des jeunes bénéficiant de l'aide sociale.

Un programme tel que FORJAD attire beaucoup de mères recevant le revenu d'insertion qui sont à la tête d'une famille monoparentale. En ce sens, il répond à un réel besoin. Néanmoins, il s'avère important que la volonté d'agir de ces femmes soit soutenue et valorisée par les travailleurs et travailleuses sociales chargé·e·s de ces personnes.

Bibliographie

- Castra, D. (2003). L'insertion professionnelle des publics précaires. Paris : Presse Universitaire de France.
- Delorme, V. (2016, octobre). Bénéficiaires d'aide sociale de longue durée : freins et ressources pour retrouver un emploi. 13. Genève, Genève, Suisse. Consulté le 16 août 2019.
- Jenson, J. (2006). La citoyenneté sociale et les « nouveaux risques sociaux » au Canada : où sont passées les voix des femmes ? (E. j. associées, Éd.) Droit et société, pp. 21 à 43.
- Jenson, J. (2011, mars). Politiques publiques et investissement social : quelles conséquences pour la citoyenneté sociale des femmes ? Cahiers du Genre 2011(HS n° 2), pp. 21-43.
- Marmy, V., & Cuendet, E. (2014, juin). Les jeunes mères monoparentales bénéficiaires de l'aide sociale : situation et prise en charge. Consulté le 15 août 2019, sur ARTIAS association romande et tessinoise des institutions d'actions sociales
- Mesure AccEnt. (2019). Mères accompagnées par AccEnt de 2006 à 2019. Lausanne, Vaud, Suisse. Consulté le 11 février 2020
- Palier, B. (2019, août 29). Les jeunes, les femmes et les enfants d'abord ! L'Économie politique (83), p. 10. Consulté le 5 décembre 2019, sur

Cybergraphie

- Caritas Suisse. (2019). ce que nous faisons. Consulté le 15 août 2019
- OFS, consulté le 18 avril 2021

[1] Statistique de 2019. Les intervenants socioprofessionnels (ISPr) de la mesure AccEnt (Accompagnement en Entreprise) accompagnent les jeunes adultes en formation dans le cadre du programme FORJAD : http://www.cvaj.ch/acc-ent.html

[2] Réflexion menée dans le cadre d'un travail de Bachelor à la Haute école de travail social, HES-SO Valais-Wallis, sous la direction de Caroline Henchoz

[3] REISO adapte adapte les citations recueillies en langage oral pour assurer leur lisibilité en version écrite.

[4] https://www.spaf.be/